



PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Vesoul, le 15 janvier 2019

Le préfet

Mesdames et messieurs les maires
de la Haute-Saône

Mesdames et messieurs les maires,

Le Gouvernement engage sur tout le territoire un grand débat national du 15 janvier au 15 mars, sur les thèmes de la transition écologique, de la fiscalité et des dépenses publiques, de la démocratie et de la citoyenneté et de l'organisation des services publics, permettant à chaque Français de faire part de son témoignage, d'exprimer ses attentes et ses propositions de solutions.

La référente que j'ai désignée pour la Haute-Saône, Madame Sandrine Anstett-Rogron, Secrétaire générale de la préfecture, est à votre disposition pour toute information ou échange sur le sujet.

Dans l'éventualité où vous organiseriez des débats ou que vous porteriez assistance par le prêt d'une salle ou autre à des particuliers ou associations souhaitant le faire, vous pouvez, si vous le souhaitez, en informer mes services sur l'adresse suivante pref-granddebat70@haute-saone.gouv.fr. Une éventuelle synthèse des échanges pourra également être transmise sur cette boîte mail, le cas échéant, en vue de sa transmission au référent national pour le grand débat, le préfet Pierre N'Gahane.

Le site www.granddebat.fr permettra en outre, à partir du 21 janvier, de déposer directement ces contributions. Il abritera par ailleurs des outils d'organisation de réunions locales et donnera accès à chacun à la liste des débats organisés dans sa région. Il est complété par un numéro vert le 0 800 97 11 11, disponible en France métropolitaine.

À partir du 1er mars, des conférences citoyennes régionales seront organisées, associant des Français tirés au sort dans chaque région à des représentants de diverses parties prenantes.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et messieurs les maires, l'expression de ma considération distinguée.

*En vous remerciant de votre concours
pour la réussite de ce débat.*

Ziad KHOURY